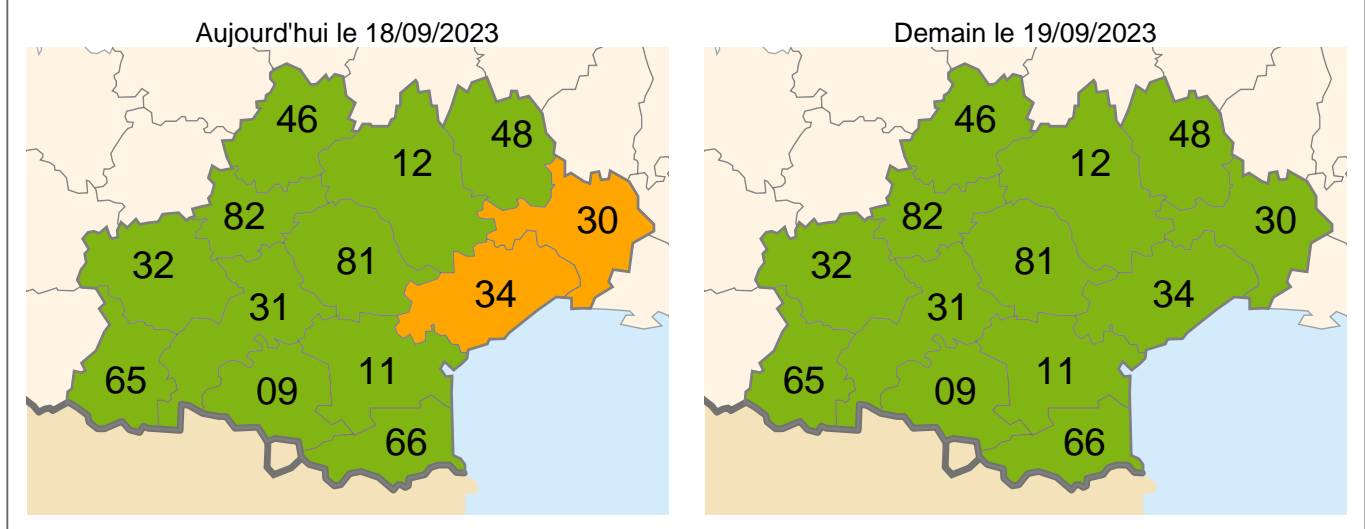


**SITUATION**


Aujourd'hui le 18/09/2023			Départements	Demain le 19/09/2023			Arrêté en vigueur
O <sub>3</sub>	PM10	NO <sub>2</sub>		O <sub>3</sub>	PM10	NO <sub>2</sub>	
			Ariège (9)				AP du 10/08/2017
			Aude (11)				AP du 20/07/2017
			Aveyron (12)				AP du 01/03/2018
			Gard (30)				AP du 20/07/2017
			Haute-Garonne (31)				AP du 26/10/2017
			Gers (32)				AP du 04/08/2017
			Hérault (34)				AP du 04/08/2017
			Lot (46)				AP du 06/09/2017
			Lozère (48)				AP du 19/07/2017
			Hautes-Pyrénées (65)				AP du 08/08/2017
			Pyrénées-Orientales (66)				AP du 20/07/2017
			Tarn (81)				AP du 07/09/2017
			Tarn-et-Garonne (82)				AP du 26/07/2017

Légende: Procédure d'alerte Procédure d'information Pas de procédure O<sub>3</sub> : ozone, PM10 : particules de diamètre inférieur à 10µm, NO<sub>2</sub> : dioxyde d'azote

Atmo Occitanie prévoit pour aujourd'hui lundi 18 septembre un épisode de pollution aux particules en suspension PM10 sur les départements du Gard et de l'Hérault. Pour demain, la situation devrait s'améliorer.

### DESCRIPTION DU PHENOMENE :

Une masse d'air chargée de particules désertiques impacte depuis hier une grande partie de la région Occitanie avec pour conséquence une hausse des concentrations de particules PM10 notamment sur les départements du Gard et de l'Hérault. Ces particules naturelles viennent s'ajouter aux particules émises localement par les activités humaines. Sur les départements du Gard et de l'Hérault, compte tenu des concentrations mesurées et prévues, la procédure d'information est déclenchée pour aujourd'hui.

### EVOLUTION :

Pour demain, compte tenu des conditions météorologiques plus dispersives, les concentrations de PM10 devraient diminuer justifiant l'arrêt de la procédure.

**RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES**

### RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Personnes vulnérables et personnes sensibles :

**Populations vulnérables** : Femme enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologie cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques

**Populations sensibles** : Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des épisodes (par exemple: personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

- Limitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointes.
- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur.

**Population générale** :

- Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités habituelles

## RECOMMANDATIONS POUR REDUIRE LES EMISSIONS DE POLLUANTS

**A la maison/travail** :

- Reportez les travaux d'entretien ou de nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis
- Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre et l'encadrement des dérogations
- Arrêtez, en période de chauffe, l'utilisation des appareils de combustion de biomasse non performants (foyers ouverts, poêles acquis avant 2002)
- Maîtrisez la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation)

**Déplacements** :

- Limitez, pour les déplacements privés et professionnels, l'usage des véhicules automobiles par recours au covoiturage et aux transports en commun.
- Privilégiez pour les trajets courts, les modes de déplacement non polluants (marche à pied, vélo)
- Différez, si possible, les déplacements pouvant l'être

**Secteur agricole** :

- Reportez les épandages agricoles de fertilisants ainsi que les travaux du sol.

---

### Qualité de l'air

[www.atmo-occitanie.org](http://www.atmo-occitanie.org)  
Contact départements [11],[30],[34],[48],[66] :  
06.85.52.83.44



### Effets de la pollution sur la santé

[www.ars.occitanie.sante.fr](http://www.ars.occitanie.sante.fr)  
ARS Occitanie  
Informations santé, AIR SANTÉ :  
05 61 77 94 44

